

Conseil d'administration Séance du 15 décembre 2023

Délibération n°60-2023 Décision modificative n°2 du budget primitif 2023

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 1412-3 et L 1431-1 à L 1431-9 dans leur rédaction issue de la loi n° 2002-6 du 7 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle ;
- Vu l'arrêté préfectoral du 28 décembre 2010 portant création de l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg, établissement public de coopération culturelle ;
- Vu les statuts de l'école supérieure d'arts et médias de Caen/Cherbourg.

Lors de sa séance du 13 octobre 2023, le Conseil d'administration a voté une décision modificative à son budget primitif 2023 par section et par chapitre.

Quelques ajustements sont nécessaires par voie d'une deuxième décision modificative.

À la section d'investissement :

- Prise en compte de la seconde donation de Madame Monique Main (+18 000K€)
- Ajustement au niveau des opérations d'ordre : reprise des subventions au compte de résultat (-1 650€)

À la section de fonctionnement :

En dépenses : **+45 000€**

- Charge à caractère général : + 5 000€
- Charges exceptionnelles (bourses doctorants 4eme et 5eme années ; bourses AMI) : + 40 000€

En recettes : **+45 000€**

- Ajustement au niveau des recettes propres (droits d'inscription) : + 20 000€
- Ministère de la Culture (Aide à la mobilité internationale) : +10 000€
- Ville de Cherbourg-en-Cotentin (aide complémentaire 2023) : + 15 000€

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
chapitre	libellé	BP 2023 +DM1	DM2	BP 2023 + DM1 +DM2
011	charges à caractère général	1 174 208,16	5 481,45	1 179 689,61
012	charges de personnel et frais assimilés	4 511 605,40	-	4 511 605,40
65	autres charges de gestion courante	18 300,00	-	18 300,00
66	charges financières			
67	charges exceptionnelles	135 000,00	40 000,00	175 000,00
68	dotations aux provisions		168,55	168,55
022	dépenses imprévues	10 000,00	-	10 000,00
total des dépenses réelles de fonctionnement		5 849 113,56	45 650,00	5 894 763,56
023	virement à la section d'investissement			
042	opération d'ordre entre sections	110 000,00	-	110 000,00
043	opération d'ordre dans la section de fonctionnement			
total des dépenses d'ordre de fonctionnement		110 000,00	-	110 000,00
002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				
total		5 959 113,56	45 650,00	6 004 763,56

RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE				
chapitre	libellé	BP 2023 +DM1	DM2	BP 2023 + DM1 +DM2
013	atténuations de charges	1 499,08	3 500,00	4 999,08
70	ventes de produits et prestations	330 000,00	20 000,00	350 000,00
73	produits issus de la fiscalité	2 000,00	-	2 000,00
74	dotations, subventions et autres participations	5 489 336,00	23 800,00	5 513 136,00
75	autres produits de gestion courante			
76	produits financiers			
77	produits exceptionnels	59 399,56	-	59 399,56
78	reprises sur provisions			
total des recettes réelles de fonctionnement		5 882 234,64	47 300,00	5 929 534,64
042	opération d'ordre entre sections			
777	quote-part des subvention transférable au compte de résultat	7 461,40	-1 650,00	5 811,40
total des recettes d'ordre de fonctionnement		7 461,40	- 1 650,00	5 811,40
002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		69 417,52		69 417,52
total		5 959 113,56	45 650,00	6 004 763,56

SECTION D'INVESTISSEMENT :

DEPENSES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
DEPENSES	BP 2023 +DM1	Situation 1er novembre	DM2	BP 2023 + DM1 +DM2
Opérations réelles				
Dépenses financières				
20 Dépenses d'équipement - immobilisations incorporelles	15 000,00	7 873,26		15 000,00
21 Dépenses d'équipement - immobilisations corporelles	235 158,14	166 903,64	19 650,00	254 808,14
Total des opérations réelles	250 158,14	174 776,90	19 650,00	269 808,14
Opérations d'ordre				
139158 Reprise des subventions au compte de résultat	7 461,40		-1 650,00	5 811,40
040 Opérations d'ordre entre sections				
Total des opérations d'ordre	7 461,40	5 811,40	- 1 650,00	5 811,40
Total des dépenses	257 619,54	180 588,30	18 000,00	275 619,54
001 Déficit d'investissement reporté				
Total réalisation + report	257 619,54		18 000,00	275 619,54

RECETTES D'INVESTISSEMENT PAR CHAPITRE				
RECETTES	BP 2023 +DM1	Situation 1er novembre	DM2	BP 2023 + DM1 +DM2
Opérations réelles				
13 Subventions d'équipement reçues				
10251 Don & Legs en Capital			18 000,00	18 000,00
1068 Excédent de fonctionnement capitalisés				
Total des opérations réelles			18 000,00	18 000,00
Opérations d'ordre				
021 Virement de la section d'exploitation				
040 Amortissements	110 000,00	110 000,00		110 000,00
Total des opérations d'ordre	110 000,00		-	110 000,00
001 Solde d'exécution reporté	147 619,54			147 619,54
Total des recettes	257 619,54		18 000,00	275 619,54

DELIBERATION

Sur proposition du Président, le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

Adopte le projet de décision modificative n°2 du budget 2023 de l'ésam Caen/Cherbourg présenté ci-dessus.

Le Président,



Marc Pottier

Nombre de membres en exercice : 23

Présents : 13

Votants : 16

Vote : à l'unanimité des voix

Accusé de réception en préfecture
014-200028132-20231221-Delib60-2023-DE
Date de télétransmission : 21/12/2023
Date de réception préfecture : 21/12/2023